

La Fondation du patrimoine

La délégation de Normandie a été créée en décembre 1999, son siège est à Alençon. Notre équipe est composée de permanents, complétée par près de 20 bénévoles. Nos principales missions :

- Contribuer à la mise en valeur du patrimoine privé rural par son label
- Initier et accompagner la mise en valeur du patrimoine public
- Favoriser la mobilisation du mécénat d'entreprise
- Accompagner les publics en difficultés par la mise en place de chantier d'insertion et valoriser et permettre la transmission des métiers du patrimoine
- Préserver le patrimoine naturel

L'association Alexis de Tocqueville pour la sauvegarde de l'église de Tocqueville

Association loi 1901 créée en avril 2009 à l'initiative de Denis Onfroy, l'actuel président. Son objectif est d'aider la commune de Tocqueville dans les travaux de réfection de l'église en apportant des fonds qui résultent de dons et du produit de manifestations

L'Association a établi un partenariat avec la Fondation du patrimoine qui permet la défiscalisation des dons.

Chaque année, l'Association organise des manifestations dont une foire aux livres le 14 juillet, et une randonnée découverte « dans les pas d'Alexis de Tocqueville » le dernier samedi de juillet.

La cotisation d'adhésion annuelle est de 5€.

Mentions légales : Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Le maître d'ouvrage et l'association que vous avez décidé de soutenir seront également destinataires ; **toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre** ☐.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez. La Fondation en concertation avec le maître d'ouvrage et l'association s'engageant à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune ou du département sur lequel s'inscrit le projet, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, les parties conviendront d'affecter l'excédent collecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune ou du département sur lequel s'inscrit le projet. La Fondation s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons reçus. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



Fondation du patrimoine Normandie

90 Rue Saint Blaise

Boîte postale 08

61001 Alençon cedex

Tel : 02 33 29 95 36

Fax : 02 33 27 60 93

normandie@fondation-patrimoine.org

www.basse-normandie.fondation-patrimoine.org

www.facebook.com/fdp.Basse.Normandie

Association Alexis de Tocqueville pour la sauvegarde de l'église de Tocqueville

27, rue Alexis de Tocqueville

50330 Tocqueville

www.tocqueville-association.org

contact@tocqueville-association.org

Soutenez le projet

Normandie

FONDATION
DU PATRIMOINE



PATRIMOINE
RELIGIEUX

EGLISE SAINT-LAURENT DE TOCQUEVILLE

Plus d'infos et don en ligne :
www.fondation-patrimoine.org/2244



Description du projet

TOCQUEVILLE

Situé au cœur du Val de Saire dans le Cotentin, le village de Tocqueville s'enorgueillit d'avoir eu comme illustre habitant Alexis de Tocqueville (1805-1859), écrivain, philosophe et homme politique, excellent visionnaire de l'évolution de nos démocraties.



Il aimait séjourner au château où il a rédigé beaucoup de ses œuvres. Alexis et son épouse anglaise Mary Motley sont inhumés à l'ombre du clocher de l'église. Il était tout indiqué de donner son nom à l'Association créée pour la sauvegarde de l'église.



L'ÉGLISE SAINT LAURENT

L'origine de l'église de Tocqueville se situe dans la première moitié du 13e siècle, si l'on se réfère aux trois fenêtres à lancettes du chevet, de style ogival. Elle dépendait alors de l'abbaye de Montebourg.

Cet édifice a reçu beaucoup de modifications au cours des siècles. La nef est flanquée, au nord, d'un bas-côté dont les arcades sont soutenues par de larges piliers cylindriques en granit. A gauche du chœur, une grande arcade ouvre sur la chapelle du Rosaire, construite au 14e siècle comme l'attestent les fenêtres et les nervures de la voûte. A droite de la nef, sous le clocher, est aménagée la chapelle du Sacré-Cœur, avec un superbe autel en pierre calcaire. L'église possède un tableau classé du 17e siècle : Le Sacrifice d'Abraham.

Le chœur et le sanctuaire ont dû être refaits à neuf après la Révolution. Le maître-autel, son retable à deux colonnes, son chapiteau ionique, l'entablement sommé de deux grandes volutes et d'une gloire rayonnante, ont été réalisés par Aubin, menuisier à Valcanville, autour de 1825. Le grand tableau central : La Résurrection, date de 1847. Saint Laurent est représenté par une statue à gauche de l'autel ainsi que sur un vitrail sur le côté droit. Il y a lieu de signaler le vitrail de gauche où figurent les enfants des donateurs. Sur le même côté, sont placées les statues de saint Jacques et de sainte Catherine. Sur le côté droit, derrière la chaire, on peut remarquer le vitrail représentant le sermon sur la montagne.

A la fin du 19e siècle, l'église a fait l'objet de grands travaux. Le portail ouest du 13e siècle a été transféré au nord et remplacé par un portail en pierre calcaire. Le pignon porte à son sommet une statue du Sacré-Cœur. Pour faire pendant au bas-côté nord, un bas-côté fut construit au sud dans le même style. Ainsi la nef est bien éclairée, par des fenêtres semblables avec des vitraux représentant les 12 apôtres. Le clocher, à l'origine un clocher à bâtière, fut exhaussé et deux fenêtres à lancettes accolées ont été ouvertes sur chaque face.

LES TRAVAUX

D'importants travaux ont été réalisés entre 2009 et 2016 : réfection de toute la toiture, restauration des vitraux, enduits et joints des murs intérieurs, financés à 44% par l'Association (dons et manifestations) et la Fondation du Patrimoine, à 34% par des subventions et à 22% par la commune de Tocqueville.

Un nouveau programme est prévu entre 2017 et 2019 qui porte sur la lutte contre l'humidité par drainage des murs enterrés, essentiellement façade sud, en 2017, puis l'installation d'un éclairage intérieur pour mise en valeur de l'édifice, la restauration du tableau Le Sacrifice d'Abraham, classé Monument Historique, la peinture de la statue extérieure du Sacré-Cœur en 2018, et ensuite la rénovation du retable du maître-autel, de ses statues et de son grand tableau La Résurrection, la réparation des fenêtres à lancette du XIIIe siècle visibles dans la sacristie en 2019.

Vos dons aideront à mener à bien ces travaux.

OUI, JE FAIS UN DON POUR SOUTENIR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE TOCQUEVILLE

et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine, sur le territoire de la commune ou du département sur lequel s'inscrit le projet, pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas. Voir mentions légales.

Le montant de mon don est de euros.

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'impôt :

- sur le revenu
- sur la fortune
- sur les sociétés

Chèque à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - **Tocqueville**

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de **66%** du don dans la limite de **20%** du revenu imposable. ou de **l'impôt sur la fortune** à hauteur de **75%** du don dans la limite de **50.000€**. **Pour les entreprises**, réduction d'impôt de **60%** du don et dans la limite de **5% du chiffre d'affaires HT**.

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt. **IL SERA ÉTABLI À L'ATTENTION DE L'ÉMETTEUR ET ENVOYÉ À L'ADRESSE FIGURANT SUR LE CHÈQUE.**

Nom ou société :
Votre adresse :
.....
Téléphone :
Mail :

COMMENT FAIRE VOTRE DON?

Par courrier

→ Remplir ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque à la Fondation du patrimoine ou à l'Association (voir coordonnées au dos).

Par Internet

→ Faites votre don en ligne sur notre site sécurisé.

En allant sur la fiche projet :

www.fondation-patrimoine.org/2244